

Mandat de l'Expert indépendant sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre

CONSULTATION SUR LA MARGINALISATION ET L'EXCLUSION DES PERSONNES LESBIENNES, GAYS, BISEXUELLES, TRANS ET DE GENRE VARIANT DES ENVIRONNEMENTS SOCIOCULTURELS ET ECONOMIQUES

25 juin, 13.00-15.00

SALLE Concordia 1, Palais des Nations

NOTE CONCEPTUELLE

Objet

Le prochain rapport de l'Expert indépendant sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre à l'Assemblée Générale (octobre 2019) traitera de la question de la marginalisation et de l'exclusion des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et de genre variant des environnements socioculturels et économiques.

Le rapport examinera également de quelle manière l'inclusion protège ces personnes de la violence et de la discrimination et le rôle clé de l'État dans la promotion et le développement de cette inclusion dans les domaines social, culturel, politique et autres. Enfin, le rapport contiendra des recommandations à l'adresse des États et autres parties prenantes concernées.

L'Expert Indépendant examinera ces questions en relation avec les thèmes de l'éducation, la santé, du logement, de l'emploi / de l'autonomisation économique et d'un niveau de vie suffisant. Il considérera également les sous-thèmes / acteurs suivants (entre autres): culture, famille, religion, migration, milieu urbain/rural, personnes âgées, jeunes, participation politique, sécurité sociale/avantages sociaux, secteur des entreprises et médias.

Cette consultation sera l'un des moyens par lesquels l'Expert indépendant recueillera des avis et des contributions pour préparer son rapport qui sera présenté lors de la 74^{ème} session de l'Assemblée Générale.

Contexte général

Les lois discriminatoires et les normes socioculturelles continuent de marginaliser et d'exclure les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et de genre variant des secteurs de l'éducation, de la santé, du logement, de l'emploi et de la profession, entre autres. La marginalisation et la relégation à la périphérie font partie d'un cercle vicieux qui engendre une foule d'autres problèmes ; dans un contexte où l'accès aux droits économiques, sociaux et

culturels est entravé, on peut observer une série d'impacts négatifs très graves sur les individus, leurs familles, leurs groupes et leurs communautés, entraînant la pauvreté et l'exclusion, un niveau socio-économique inférieur et un accès limité aux biens qui sont essentiels pour jouir de l'ensemble des droits de l'homme. Un environnement exclusif les expose inévitablement à la violence et à la discrimination, car il entrave l'accès à leurs droits, crée une inégalité des chances et d'accès aux ressources.

Dans [une déclaration commune](#) publiée en 2015, 12 entités des Nations Unies ont exprimé leur préoccupation à propos de ces questions:

« Les enfants sont confrontés au harcèlement, à la discrimination ou à l'expulsion des écoles sur la base de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre réelle ou supposée, ou celle de leurs parents. [...] Alors que la discrimination et la violence contribuent à la marginalisation des personnes LGBTI et à leur vulnérabilité aux problèmes de santé, y compris l'infection par le VIH, elles sont également victimes de refus de soins, d'attitudes discriminatoires et de pathologisation dans les milieux médicaux et autres. [...] L'exclusion des personnes LGBTI de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des lois et des politiques qui les concernent perpétue leur marginalisation sociale et économique.»

Des mesures importantes ont déjà été prises aux niveaux international, régional et national pour remédier à ces problèmes. Par exemple, l'UNESCO a organisé une [consultation internationale sur le harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement](#) en 2011, réunissant des ministères de l'Éducation, des agences des Nations Unies, des ONG et des universitaires de plus de 25 pays du monde. La Banque mondiale gère [un projet](#) visant à combler le déficit de données LGBTI, axé sur l'inclusion dans les marchés, les services et d'autres espaces. Le PNUD dirige l'élaboration de l'Indice d'inclusion LGBTI, qui mesurera l'inclusion des personnes LGBTI dans les domaines de la santé, le bien-être économique, l'éducation, la participation à la vie politique et civique, et la sécurité et violence personnelles. En collaboration avec la Banque mondiale, la société civile, les gouvernements et les universitaires, le PNUD a élaboré une proposition de [51 indicateurs pour l'indice d'inclusion LGBTI](#), alignés avec les ODD, afin d'identifier qui est "laissé pour compte" et pourquoi. Les syndicats et les organisations d'employeurs se sont efforcés de promouvoir l'inclusion significative des personnes LGBT sur le lieu de travail et environ 246 entreprises ont exprimé leur soutien aux [Normes Mondiales de Conduite à l'intention des Entreprises](#) pour lutter contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Des États ont par ailleurs adopté une législation protégeant explicitement les personnes LGBT de la discrimination en matière de logement et d'accès à la sécurité sociale.

Un premier aperçu de ces questions confirme rapidement l'interdépendance et l'interrelation de tous les droits de l'homme. Prendre en compte les droits sociaux et économiques des personnes LGBT est essentiel pour tout effort visant à lutter contre la violence et la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la communauté internationale s'est engagée à ne laisser personne pour compte. Afin de sortir les personnes LGBT des cycles d'exclusion et d'abus, nous devons examiner de manière critique ces problèmes ainsi que les

bonnes pratiques émergentes. Dans mon rapport, je cherche en outre à souligner le rôle unique des dirigeants dans différents domaines, ce qui permettra de briser le cycle de l'exclusion et peut avoir un impact positif sur les idées fausses, les peurs et les préjugés qui alimentent la violence et la discrimination.

Objectives et résultats

L'objectif de cette réunion est de recueillir les vues et les contributions de toutes les parties prenantes concernées sur la question de la marginalisation et de l'exclusion des personnes LGBT des environnements socioculturels et économiques ; de discuter de quelle manière l'inclusion protège ces personnes de la violence et de la discrimination ; et d'examiner le rôle clé de l'État dans la promotion et le développement de cette inclusion dans les domaines social, culturel, politique et autres.

L'information partagée durant cette consultation alimentera le rapport qui sera présenté par l'Expert indépendant à la 74^{ème} session de l'Assemblée Générale.

Participants et méthodologie

La consultation est ouverte aux États, aux organismes, programmes et fonds des Nations Unies, aux mécanismes régionaux des droits de l'homme, aux institutions nationales des droits de l'homme, aux membres d'organisations de la société civile, aux établissements universitaires, aux personnes morales et à toutes les autres parties intéressées. La consultation se tiendra en anglais uniquement.

La consultation débutera par un débat général au cours duquel l'Expert indépendant présentera ses travaux et ses premières réflexions sur la question. Par la suite, les participants seront invités à présenter leurs points de vue et à contribuer au débat. Une liste des orateurs sera distribuée dans la salle et l'Expert indépendant entendra successivement trois interventions de chaque groupe de participants, à savoir les États, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes.

Suggestions de questions pour guider la consultation

Les questions suivantes peuvent guider les contributions des participants à la consultation :

1. Quels sont les domaines clés dans lesquels des personnes (de votre pays, de votre région ou du monde entier) souffrent d'exclusion socioculturelle et économique en raison de violences et de discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre ?
2. Quelles sont les causes profondes et les facteurs structurels responsables de la marginalisation et de l'exclusion socioculturelle et économique, tels que les lois, politiques publiques, pratiques institutionnelles, comportements organisationnels, et idéologies, valeurs et convictions dominantes?
3. Quels sont les efforts déployés par les États pour lutter contre l'exclusion socioculturelle et économique par le biais de lois, de politiques, de collectes de données

et d'autres moyens, par exemple dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et de l'emploi ?

4. Existe-t-il des mécanismes de plainte disponibles et accessibles aux personnes LGBT confrontées à la discrimination ?

5. Existe-t-il des actions visant à assurer l'inclusion socioculturelle et économique sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre dans les mesures prises pour assurer la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable aux niveaux national et régional ?

6. Quelles sont les actions entreprises pour sensibiliser le public aux questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre, afin de promouvoir une véritable inclusion socioculturelle et économique des personnes LGBT ?

7. Existe-t-il des services fournis par la société civile aux personnes LGBT exclues et marginalisées ?

Détails pratiques et coordonnées

La consultation se tiendra au Palais des Nations, dans la **Salle Condordia 1, le mardi 25 juin de 13 heures à 15 heures.**

Si vous n'avez pas de badge d'accès au Palais des Nations, si vous avez des questions au sujet de cet événement ou si vous souhaitez soumettre des informations sur les sujets à l'étude, veuillez contacter l'Expert indépendant par l'intermédiaire du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (ie-sogi@ohchr.org, +41 22 917 9327 ou +41 22 917 3298).

Les questions et observations peuvent être adressées avant la réunion à l'Expert indépendant à l'adresse suivante : ie-sogi@ohchr.org

Le hashtag suivant sera utilisé pendant la réunion : #IESOGI
